



# GRAND Circuit

NOS COMMUNAUTÉS AMÉLIORENT LA VILLE

**DÉCRET TERTIAIRE ET COLLECTIVITÉS**  
**Rénover son patrimoine et accompagner le parc privé**  
Enedis, accompagnateur du décret Eco Energie Tertiaire



# Enedis en quelques chiffres

**Enedis est le pilote d'un réseau électrique toujours plus connecté, intelligent et bidirectionnel.**

Enedis développe, exploite, modernise le plus grand réseau européen et les données associées :

- 38 000 salariés
- 800 sites sur toute la France
- 37 millions de clients
- 1,4 Million km de lignes électriques (35x le tour de la Terre)
- Sur 95% du territoire français
- 14 milliards de CA
- Investissements 2021 : plus de 4 milliards d'euros (dont 1 pour la résilience et la modernisation du réseau)
- Investissements d'ici 2040 : 96 milliards d'euros





## Quiz - Question

**À date, quelle proportion de PRM Enedis a-t-elle remonté en anomalie ?**

- A.** 2%
- B.** 17%
- C.** 37%
- D.** 51%

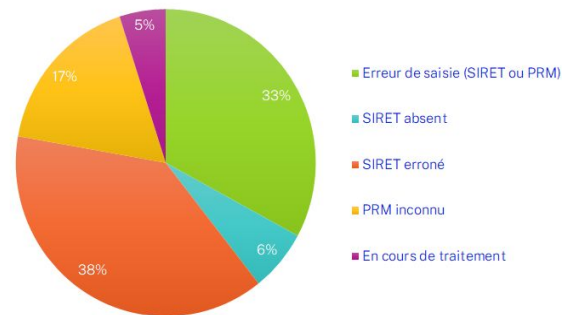


# Quiz - Reponse

## Réponse D

**Enedis a reçu 21 867 mails au 17/11/2022. Enedis a remonté l'historique de plus de 700 000 PRM (1 480 000 PRM traités dont 50% en anomalie).**

Type d'anomalies





## Le calendrier du dispositif Eco Energie Tertiaire



**Tolérance accordée jusqu'à la fin de l'année**  
**Nouvelle date limite pour saisir sa déclaration dans**  
**OPERAT**



# Accompagnement Enedis pour le flux de consommation

- 1 L'assujetti renseigne de façon autonome les données de consommation de ses PRM



- 2 L'ADEME récupère (via le portail SGE Tiers) les données auprès d'Enedis après avoir reçu l'autorisation de l'assujetti





- Assujetti ou tiers mandaté**
- Demande par mail**
- Enedis**
- Envoi des historiques de consommation**
- 
- The diagram illustrates the process for a mandatary (Assujetti ou tiers mandaté) to request consumption history from Enedis. It starts with an icon of a person at a desk. A blue arrow points from the text 'Demande par mail' to an icon of an envelope with an '@' symbol and a green square with an 'X' and a calendar icon. To the right is the Enedis logo. A second blue arrow points from the Enedis logo back to the same envelope icon, with the text 'Envoi des historiques de consommation' above it.

**enedis**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU



dct-decret-tertiaire@enedis.fr

CLIENT



DEMANDE PAR MAIL



ENEDIS



Système automatisé  
qui ne peut traiter les  
cas particuliers !

HISTORIQUE CONSO 



RETOUR SOUS 1H

- Le service [dct-decret-tertiaire@enedis.fr](mailto:dct-decret-tertiaire@enedis.fr) sera disponible jusqu'au 31/12/22
- Ajout des années 2020 et 2021 dans les retours transmis

# Fichier de demande - Mode d'emploi



Décret Eco Energie Tertiaire

Demande d'historique de consommation annuelle sur la période 2011-2019

Ce document constitue le formulaire de demande d'historique de consommation annuelle sur la période 2011-2019 dans le cadre du dispositif Eco Energie tertiaire qu'il faudra adresser à [dct-decret-tertiaire@enedis.fr](mailto:dct-decret-tertiaire@enedis.fr).

Il est composé de 3 onglets : **Mode d'emploi** Déclaration sur l'honneur Liste des PRM ou PDL

En tant qu'assujéti ou tiers mandaté par un assujéti, il vous est demandé de nous transmettre la liste des PRM/PDL pour lesquels vous souhaitez obtenir un historique de consommation annuelle sur la période 2011-2019.

Il n'y a pas de limite en nombre de PRM/PDL, vous devez être titulaire de l'ensemble des PRM/PDL ou mandaté par le titulaire (i.e signataire du contrat auprès du fournisseur d'électricité, par exemple sont exclus les éventuels PRM/PDL des logements de fonctions qui peuvent se trouver dans les bâtiments concernés).

Onglet Déclaration sur l'honneur : **Mode d'emploi** Déclaration sur l'honneur Liste des PRM ou PDL

Cet onglet doit être obligatoirement rempli pour que la demande puisse aboutir.

Le demandeur doit prendre connaissance de toutes les mentions figurant sur cet onglet, puis renseigner l'ensemble des champs.

Nom et Prénom du Demandeur : Renseigner les informations de la personne qui fait la demande, le demandeur peut être l'assujéti ou un tiers mandaté par l'assujéti.

Date : Renseigner la date de la demande.

Valider la déclaration sur l'honneur pour que votre demande puisse aboutir en sélectionnant votre réponse parmi les choix proposés. Le champs ne doit pas être vide et engage votre responsabilité.

Onglet Liste des PRM ou PDL : **Mode d'emploi** Déclaration sur l'honneur Liste des PRM ou PDL

Toutes les colonnes doivent être renseignées de façon exhaustive, sans laisser de champ vide.

Information de l'assujéti :

Raison sociale de l'assujéti : Renseigner la raison sociale de l'assujéti pour chaque PRM/PDL.

SIRET de l'assujéti : Renseigner le SIRET de l'assujéti pour chaque PRM/PDL. Le SIRET doit être composé de 14 chiffres.

Information de l'assujéti

Raison sociale de l'assujéti - SIRET de l'assujéti (14 chiffres)

Information sur le PRM / PDL :

N°PRM ou PDL : Renseigner un PRM/PDL par ligne. Le PRM/PDL doit comporter obligatoirement 14 caractères

Attention à bien saisir le 0 si le numéro du PRM/PDL commence par 0 - exemple : 01234567891234

N°PRM ou PDL (14 chiffres)

01234567891234

L'adresse de chaque PRM/PDL devra être renseignée comme dans l'exemple ci-dessous :

| N° de voie | Type de voie | Nom de voie       | Code Postal | Commune |
|------------|--------------|-------------------|-------------|---------|
| 1          | avenue       | Général de Gaulle | 75001       | Paris   |

Mode d'emploi

Déclaration sur l'honneur

Liste des PRM ou PDL





# Fichier de demande - Déclaration sur l'honneur



Décret Eco Energie Tertiaire

Demande d'historique de consommation annuelle sur la période 2011-2019

|                     |  |
|---------------------|--|
| Nom du Demandeur    |  |
| Prénom du Demandeur |  |
| Date (JJ/MM/AA)     |  |

En cochant cette case, le Demandeur atteste :

- soit disposer d'un contrat de fourniture d'électricité actif, à son nom, à la date de la demande pour chacun des sites de consommation dont il demande la communication de données ;  
- soit disposer de l'autorisation expresse du client titulaire du contrat de fourniture d'électricité pour chaque site dont il demande la communication des données, à la date de la présente demande.  
Le Demandeur atteste également avoir pris connaissance des 4 mentions ci-dessous.

1 - Le Demandeur reconnaît avoir été informé que les données dont il demande la communication constituent des informations confidentielles au sens de l'article L 111-73 du code de l'énergie. Toute déclaration frauduleuse du Demandeur en vue d'obtenir ces données est susceptible d'engager sa responsabilité et l'expose aux poursuites prévues par l'article L 111-83 du code de l'énergie.

2 - Le Demandeur déclare avoir été informé qu'Enedis est susceptible d'effectuer des contrôles aléatoires concernant les déclarations du Demandeur. A cet effet, le Demandeur accepte expressément de mettre à disposition d'Enedis, sur simple demande et sous un délai de 10 jours ouvrés, tout élément permettant de prouver que l'autorisation expresse d'un client pour la communication des données du site de consommation le concernant lui a effectivement été donnée préalablement à une demande. Enedis signalera tout manquement du Demandeur auprès des autorités compétentes et rejettera toute demande ultérieure.

3 - Le Demandeur s'engage à ne pas transmettre les données obtenues à des tiers et à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer leur confidentialité. Le Demandeur reconnaît avoir été informé que le non-respect de cet engagement de confidentialité est susceptible d'engager sa responsabilité civile et pénale et l'expose à la peine prévue par l'article L 111-81 du code de l'énergie ainsi qu'aux sanctions prévues en cas de non-respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

4 - Le Demandeur accepte expressément que ses données personnelles soient conservées par Enedis à des fins de gestion et de traçabilité. Enedis s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers sauf obligation réglementaire. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Demandeur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande auprès de Enedis, 34 place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex.



SIRET ET PRM :  
14 chiffres, sans espace,  
sans caractères spéciaux

Adresse sur 5 colonnes :  
Numéro/Type/Nom/Code Postal/Commune

# Fichier de retour - données factices

| A              | B            | C              | D      | E       | F                 | G            | H      |
|----------------|--------------|----------------|--------|---------|-------------------|--------------|--------|
| PRM            | RAISON SOCIA | SIRET          | NUM VC | TYPE VC | NOM_VOIE          | CODE_POSTA L | COMMUN |
| 12345678901234 | Enedis       | 23456789012345 | 1      | RUE     | CHARLES DE GAULLE | 75000        | PARIS  |
| 12345678901234 | Enedis       | 23456789012345 | 2      | RUE     | CHARLES DE GAULLE | 76000        | PARIS  |
| 12345678901234 | Enedis       | 23456789012345 | 3      | RUE     | CHARLES DE GAULLE | 77000        | PARIS  |
| 12345678901234 | Enedis       | 23456789012345 | 4      | RUE     | CHARLES DE GAULLE | 78000        | PARIS  |
| 12345678901234 | Enedis       | 23456789012345 | 5      | RUE     | CHARLES DE GAULLE | 79000        | PARIS  |
| 1234           | Enedis       | 23456789012345 | 6      | RUE     | CHARLES DE GAULLE | 80000        | PARIS  |
| 12345678901234 | Enedis       | 23456789012345 | 7      | RUE     | CHARLES DE GAULLE | 79000        | PARIS  |

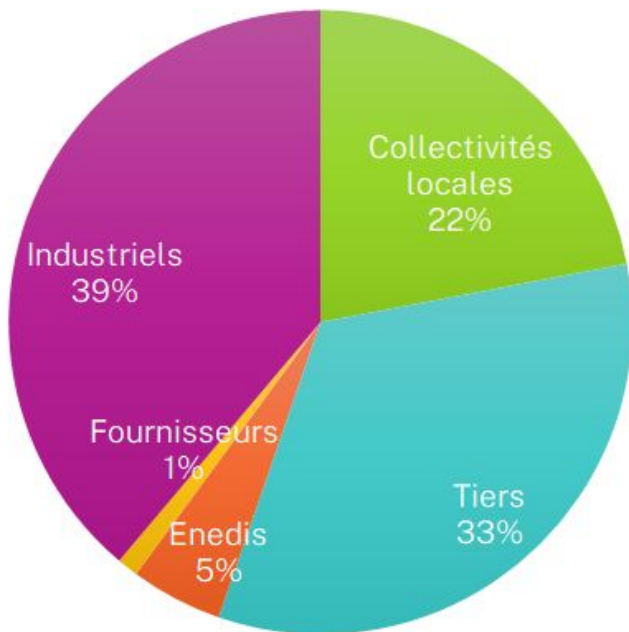
| I          | J                | K                | L                | M                | N                | O                | P                | Q                | R                | S           | T                                        |
|------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------|------------------------------------------|
| DATE_MI    | ENERGIE_2011 kWh | ENERGIE_2012 kWh | ENERGIE_2013 kWh | ENERGIE_2014 kWh | ENERGIE_2015 kWh | ENERGIE_2016 kWh | ENERGIE_2017 kWh | ENERGIE_2018 kWh | ENERGIE_2019 kWh | STATUT      | COMMENTAIRE                              |
| 01/03/2004 | 1234567          | 1234567          | 1234569          | 1234567          | 1234567          | 1234567          | 1234567          | 1234567          | 1234567          | OK          |                                          |
| 01/09/2017 |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  | 817817           | 900900           | OK          |                                          |
| 27/02/2004 | 567890           | 567890           | 567890           | 567890           | 567890           | 567890           | 567890           | 567890           | 567890           | OK          |                                          |
| 23/02/2004 | 10097            | 10098            | 10099            | 10100            | 10101            | 10102            | 10103            | 10104            | 10105            | OK          |                                          |
| 12/02/2019 |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  | OK          |                                          |
|            |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  | En anomalie | Votre PRM/PDL doit comporter 14 chiffres |
|            |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  | En anomalie | PRM/PDL inconnu                          |

Mise en service en 2017 => fourniture des historiques depuis 2018

PRM erroné (moins de 14 chiffres) => Anomalie, pas de données transmises

PRM/PDL inconnu (par ex, date de mise en service après le 01/01/2019)

Type de demandeurs



■ Collectivités locales

■ Tiers (fournisseurs de services)

■ Enedis (interlocuteur privilégié Enedis)

■ Fournisseurs (Engie, TotalEnergies, EDF, Volterres)

■ Industriels



## Un outil data au service de l'intérêt général

### Pour quoi ?

- Fournir une vision du parc immobilier
- Aide à la priorisation des rénovations de bâtiments publics
- Aide à la décision et à la communication.

### Pour qui ?

- Toutes les collectivités territoriales qui souhaitent intégrer le dispositif
- Pour les services experts et les organes de décision

### Périmètre ?

- Toutes les collectivités territoriales de France
- Tous les bâtiments à usage public

### Quand ?

- 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 sur le site [www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)

### Modalités ?

- Mise à disposition de l'outil sur l'espace client de la collectivité locale
- Deux niveaux de services :
  - Accès libre aux données macro sur le parc immobilier, informations économiques et géographiques
  - Accès aux consommations énergétiques précises pour une priorisation des établissements.



# Contacter Enedis



**Frédéric COURAULT**

*Directeur Référent Région IDF,  
Direction Clients et Territoires*  
**[frederic.courault@enedis.fr](mailto:frederic.courault@enedis.fr)**